

**37ème colloque annuel a Constantine 28-30 avril 2015**  
**Association européenne des bibliothécaires du Moyen-Orient**

**Titre de la communication :**

***Bibliothèques algériennes à travers le Catalogue Arabe Uni :  
Apports et perspectives***

**Présenté par :**

Mr. AYOUAZ Mohand Zine  
Maitre-assistant à l'université 08 mai 1945-  
Guelma (Algérie)  
Mail : [a\\_mohand@hotmail.com](mailto:a_mohand@hotmail.com)  
Mobile. : +213.775.33.83.51

Mr. BACHIOUA Salem  
Maitre-assistant à l'université 08 mai 1945-  
Guelma (Algérie)  
Mail : [salem\\_bachioua@yahoo.fr](mailto:salem_bachioua@yahoo.fr)  
Mobile. : +213.775.94.24.04

**Résumé :**

Les catalogues collectifs sont des outils collaboratifs permettant la localisation et l'identification des documents conservés dans une ou plusieurs bibliothèques, ils sont destinés à faciliter la recherche de l'information bibliographique. Les technologies de l'information et la communication ont permis l'émergence de ce type d'outils de recherche en ligne à travers tous les continents. Le monde arabe c'est doté d'une structure coopérative appelée Catalogue Arabe Uni (CAU), cet outil a pour objectif de réduire le cout de catalogage des documents en langue arabe en offrant une plateforme de catalogage partagé. Le CAU permet le recensement du patrimoine arabe écrit, la standardisation des pratiques documentaires et la participation à la diffusion du livre et de la culture arabe. Les bibliothèques algériennes comptent parmi celles qui alimentent, enrichissent et tirent des bénéfices de ce réservoir bibliographique en usant des normes et standards de catalogage adoptés. Cette communication nous permettra de présenté cet outil collaboratif, les normes et standards utilisés et l'apport des bibliothèques algériennes dans l'enrichissement, le partage et les échanges de données bibliographiques.

**Mots-clés :** *catalogue collectif, bibliothèque, Algérie, catalogue arabe uni, coopération*

**Introduction :**

La coopération entre les bibliothèques n'est pas une invention récente, mais il s'agit au contraire d'une pratique courante faisant écho à la tradition de cohabitation et d'entraide entre les établissements documentaires. Les TIC ont accélérer et faciliter ce mouvement de coopération entre bibliothèques, aux Etats-Unis par exemple, les bibliothèques se sont regroupées dès la fin des années 1970 afin de mettre en œuvre des catalogues partagés, de développer le prêt entre établissements et de partager l'information. Le progrès technique a facilité ces efforts de mutualisation des ressources, la norme Z39-50 améliorant l'échange de données et les bibliothèques pouvant désormais partager des systèmes informatiques, facilitant ainsi l'échange et le transfert des données entre les différentes institutions. De réelles réussites sont à souligner. Citons le cas exemplaire de la bibliothèque de l'université de l'Ohio qui a été à l'origine d'Online Computer Library Center, plus connu sous le nom d'OCLC. Les catalogues de bibliothèques sont des outils qui permettent l'accès aux bases de données bibliographiques de chaque établissement. Cependant, au niveau du monde arabe,

des efforts ont été déployés pour l'amélioration des échanges et de partage du patrimoine documentaires conservé et stocker à travers ces pays en usant du Catalogue Arabe Uni.

### **Problématique:**

Contraintes par la compétition, les bibliothèques se sont toujours montrées réticentes à mettre en œuvre une politique commune de développement des collections, signe notable d'un certain abandon d'autonomie. La participation à un programme coopératif était donc strictement subordonnée aux intérêts locaux de chaque membre. Au-delà de toutes ses considérations et les l'avancée des technologies de l'information et la communication, la sphère des bibliothèques dans les pays arabes est caractérisées par une production intellectuelle diversifiée, fruit d'un héritage ancestrale faisant partie de leur patrimoine culturel. Ces dernières sont dotées d'un outil collaboratif leur permettant une mise à niveau de leur fonds documentaire en s'appropriant les normes universelles de catalogage, de classification et d'indexation. Il s'agit du CAU (Catalogue Arabe Uni) qui permettra un partage actif des données bibliographiques normalisées entre les pays arabes. Ces échanges contribueront à la valorisation de leur patrimoine en leur offrant une meilleure visibilité sur le portail du CAU. A cet effet, les bibliothèques algériennes comptent parmi les institutions qui alimentent, enrichissent ce réservoir bibliographique. Le Catalogue Arabe Uni devient de plus en plus un outil incontournable pour toutes les bibliothèques qui l'utilise vu les nombreux avantages qu'il offre. Désormais, une utilisation à l'échelle du monde arabe intéressera-t-elle les bibliothèques algériennes ? Quels sont les avantages que présente cet outil collaboratif ? Et quel est l'apport des bibliothèques algériennes pour l'enrichissement de ce réservoir bibliographique ?

### **Méthodologie :**

L'approche que nous avons adoptée pour réaliser cette étude est une méthode descriptive. Elle est composée d'un volet abordant les différents points relatifs à la coopération et aux outils collaboratifs permettant le partage de l'information. Cette approche théorique concerne les activités des bibliothèques en général et celles relatives aux bibliothèques du monde arabe en particulier. Le deuxième volet de notre étude concerne l'investigation de terrain, nous avons réalisé une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon de bibliothèque. Cette enquête s'est porté sur différentes catégories de bibliothèques affiliées au CAU à savoir, la bibliothèque nationale, les bibliothèques universitaires et d'écoles supérieures, les bibliothèques de lecture publique. Notre questionnaire est adressé aux directeurs des bibliothèques concernées, il est basé sur des questions fermées et des questions ouvertes afin de permettre une plus large investigation.

### **Coopération entre les bibliothèques :**

Aucune bibliothèque n'est autosuffisante et ne peut travailler à l'écart des autres pour diversifier ses services aux usagers. Les bibliothèques sont depuis leurs apparition dans une logique de coopération, aujourd'hui cet état de fait n'est plus un service supplémentaire, ni un palliatif à une situation défectueuse, mais un mode d'existence normal de toutes bibliothèques. Elle nécessite la volonté de toutes les parties qui œuvrent à réussir une politique d'échange et de partage d'information. Les actions entreprises en commun doivent converger vers la création d'une plateforme de communication unifiée. Cependant, les bibliothèques ont la vocation traditionnelle qui représente un réservoir d'information conservé sous toutes les formes, enrichissent leurs fonds et développement leurs collections en appliquant des techniques documentaires normalisées. Elles ont le rôle de diffuser

l'information et la rendre accessible pour tous par divers moyens. Dans cet environnement documentaire à plusieurs facettes, des outils permettant de retrouver l'information sont mis à la disposition des utilisateurs. Ils sont développés pour faciliter la recherche de métadonnées à partir des bases de données bibliographiques ou de restituer des textes numérisés. Cependant, parmi ces outils qui répertorient les richesses de chaque unité documentaire, on retrouve les catalogues soit dans leurs versions traditionnelles ou en utilisant les nouvelles technologies pour restituer l'information en ligne. Dans ce nouveau paysage les catalogues collectifs à tous les niveaux, local, national, international, font l'unanimité dans les activités de coopération entre les bibliothèques.

### **Catalogues collectifs:**

La coopération entre établissements naît beaucoup plus de la contrainte que de l'enthousiasme. Les catalogues collectifs produits d'une cohésion entre établissements documentaires sont « des catalogues communs à plusieurs bibliothèques ». Il faut savoir que les catalogues collectifs qui perdurent sont constitués avec des motivations fortes d'établissements obligés au partage des coûts, des tâches et des collections. Ce qu'une bibliothèque recherche en priorité, dans la participation à un catalogue collectif, c'est un juste équilibre entre les contraintes du travail en coopération et les avantages retirés de cette participation dans la gestion locale de l'établissement. D'une manière très schématique, les avantages principaux d'un catalogue collectif ressortent des missions principales d'un établissement, à savoir : La localisation et le prêt des documents. Le catalogage dû à la généralisation de l'informatisation des catalogues, ainsi que la normalisation des pratiques en la matière. Partage par l'usage des outils d'identification dont le catalogue collectif est où devrait être un outil fondamental d'aide à la coordination des acquisitions et autres fonctions. Identification: la richesse de certains catalogues fait qu'ils peuvent constituer une base bibliographique nationale ou spécialisée, d'autant plus que la qualité du catalogue, exigée par le travail collectif, assure aux documents recensés une description souvent très détaillée<sup>1</sup>. Ces catalogues collectifs offrent divers avantages dont la visibilité par les usagers est *a priori* plus importante que celle du catalogue local, permet de dynamiser le prêt ou la consultation, donc l'usage, des collections. Le catalogue collectif est un réservoir bibliographique donc permettant de réduire les coûts de catalogage et la mise en œuvre d'opérations de reconversion rétrospective au niveau des bibliothèques. Toutes fois des réticences apparaissent dans ce travail de partage et d'échange à savoir que certaines bibliothèques y voient une perte d'autonomie, et la contrainte de règles parfois inadaptées au fonctionnement local. « De même, les bibliothèques ont souvent l'impression de perdre la propriété de leur travail catalogographique au bénéfice d'un organisme centralisateur qui, parfois, leur facture des informations qu'elles ont elles-mêmes créées »<sup>2</sup>. Il reste que la mise en œuvre d'un catalogue collectif ressort de la gestion de projet dans toutes ses dimensions en prenant en compte les objectifs à atteindre à tous les niveaux des participants. Tel qu'il a été signalé par Desrichard, Y. « La principale différence par rapport à la gestion d'un projet local tient à la nécessité de prendre soigneusement en compte la dimension collective du projet : financements, nature institutionnelle des différents partenaires, modes de participation, de facturation, etc. ».

### **Expériences au niveau du monde arabe :**

Au niveau du monde arabe on peut citer quelques expériences, initiées dans le but de faciliter l'accès à l'information. A l'exemple du réseau des bibliothèques égyptiennes créé en 1998 qui permet d'atteindre via son catalogue collectif les bases de données des bibliothèques publiques, spécialisées et académiques associées à ce réseau<sup>3</sup>. En Jordanie le centre de gestion des services des bibliothèques universitaires jordaniennes à Yarmouk est chargé d'assurer les abonnements aux bases de données pour permettre l'accès aux établissements scientifiques du pays. Il est chargé d'une autre mission liée aux acquisitions et à la gestion du

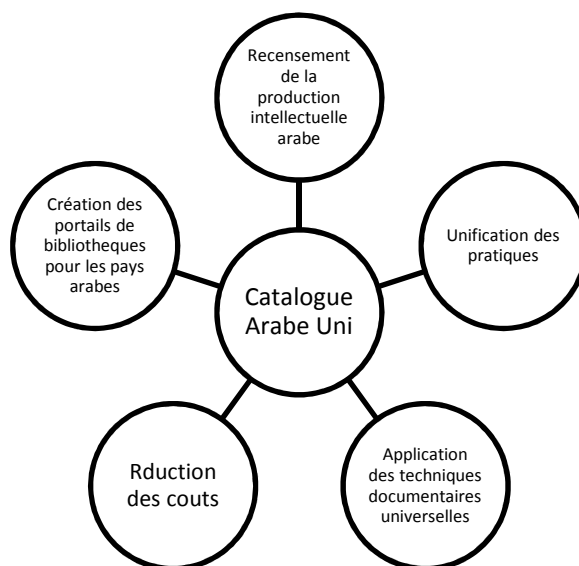
SIGB (Horizon) installé dans toutes les bibliothèques afin d'unifier leurs pratiques documentaires. En Tunisie le projet BIRUNI (Bibliothèque des Ressources Universitaires) lancé en 1997 dans le cadre du programme national tunisien de rénovation universitaire de l'enseignement supérieur portant sur l'informatisation des bibliothèques universitaires (166 BU) et l'établissement d'un catalogue collectif pour l'ensemble des documents détenus par les universités et les centres de recherche<sup>4</sup>. Les objectifs de ce projet sont divers, mais principalement il s'agit de l'informatisation des bibliothèques universitaires. Permettre la consultation à distance, l'unification des procédures de travail et la constitution d'un catalogue collectif sont aussi parmi les objectifs de ce projet.

### **Catalogue Arabe Uni :**

Le Catalogue Arabe Uni (CAU) est un projet d'une grande envergure pour toutes les bibliothèques arabes et celles qui possèdent des collections en langue arabe. L'initiative a été prise par la bibliothèque du Roi Abdelaziz pour lancé ce grand projet par ses propres moyens avec l'appui illimité de son fondateur le Roi Abdallah Ibn Abdelaziz. Il faut savoir qu'en 2002 ce catalogue n'était qu'un projet culturel. Le démarrage du CAU remonte au mois d'avril 2007 et comptait 300.000 notices bibliographiques. Actuellement le CAU détient à son actif plus de 4 millions de notices normalisées. Des fichiers d'autorités qui avoisinent les 520.000 enregistrements entre les listes des noms de personnes, liste des organismes et des congrès, listes uniformes et des collections ainsi que les listes des sujets et des noms géographiques. Le CAU est une structure coopérative à but non lucratif. Il a pour objectif de réduire le coût de catalogage des documents en langue arabe en offrant une plateforme de catalogage partagé. Les motivations du CAU requiert avoir les mêmes habitudes de travail ainsi que l'adoption des normes internationales de catalogage et d'échange de l'information bibliographique. Plus de 5000 bibliothèques, tous types sont affiliées au CAU. Deux pays européens en dehors de la communauté arabe sont aussi membre du catalogue notamment la Suisse et l'Allemagne.

### **Objectifs et mise en œuvre du CAU :**

Le catalogue arabe uni est développé pour assurer des objectifs divers qui s'inscrivent dans une dynamique de coopération et d'échange à travers les pays arabes. Il s'agit de recenser le patrimoine arabe écrit sachant que ce dernier est diversifier dans les disciplines traitées. Cette opération de recensement permettra de localiser et identifier toutes ces richesses qui restent dans la plupart des temps dans l'anonymat. Sur le plan du travail technique, à savoir le traitement documentaire de ces fonds, le CAU vise à unifier les efforts arabes de standardisation des pratiques documentaires. Cet objectif vise une production qualitative des notices en usant des standards universel tel que la norme MARC21, l'application des normes de catalogage anglo-américaines pour la description bibliographique ce qui permettra des jonctions avec le plus vieux catalogue collectif qui est l'OCLC. Cette démarche permettra aussi une diffusion de ce patrimoine en dehors des frontières arabes. Tenant compte des spécificités de la langue arabe et des livres arabes, le CAU vise l'application des règles unifiées pour le catalogage et les fichiers d'autorité dont ceux des sujets, des noms de personnes et des organismes, des titres uniformes et des collections basées sur les règles internationales et en particulier les normes anglo-américaines et les pratiques de la bibliothèque du Congrès. L'autre objectif visé par le CAU est la diminution du coût de catalogage à travers les bibliothèques participantes. Les possibilités offertes par l'importation et l'exportation des données interviennent dans la diminution des redondances des notices dans le réservoir bibliographique du CAU. La participation à la diffusion du livre et de la culture arabe figure parmi les objectifs du CAU en assurant une meilleure visibilité de ce que détiennent nos bibliothèques à travers les âges et des siècles d'existences.



**Schéma n°1**  
« Ce que permet le Catalogue Arabe Uni »<sup>5</sup>

### **Catalogues collectifs en Algérie :**

Le CERIST (Centre d'Etude et de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique) a été le précurseur de la coopération entre les bibliothèques par la création et la diffusion de catalogues collectifs, bases de données et autres produits documentaires. L'une des principales missions de ce centre est la mise en place des réseaux et la contribution à la constitution des bases de données nationales et leur diffusion. Il a œuvré pour la collecte d'information pour la création des catalogues collectifs et bases de données.<sup>6</sup> En ce qui concerne ce volet coopératif algérien à travers ce centre de recherche un ensemble de catalogues collectifs sont mis à la disposition des chercheurs. Cependant parmi ces catalogues on peut citer par exemple le catalogue algérien des périodiques (CAP) initié en 1989. Le catalogue algérien des thèses (CAT) qui est une base de données bibliographique qui liste et répertorie les thèses disponibles dans les bibliothèques universitaires dans les domaines scientifiques et techniques. Le fonds national des thèses (PNST) à travers le portail national de signalement des thèses. CCDZ (Catalogue Collectif d'Algérie) qui regroupe l'ensemble des fonds documentaires de bibliothèques du secteur de l'enseignement supérieur. Cet outil de recherche est mis en œuvre dans le but de favoriser le travail collaboratif entre les bibliothèques et partager leurs ressources documentaires<sup>7</sup>. Au niveau des bibliothèques universitaire le projet RIBU qui est un réseau regroupant dix établissements d'enseignement supérieur. La concrétisation du RIBU en 2008 a donné naissance à un catalogue collectif permettant la recherche bibliographique dans les bases de données de chaque bibliothèque participantes. En termes d'accès à la documentation scientifique en ligne et dans le cadre d'une offre élargie à tous les établissements d'enseignements supérieur un système national de documentation en ligne (SNDL) est accessible à travers une plateforme commune et mise en service avec mot de passe depuis novembre 2011 dans le but de permettre l'accès à la documentation électronique nationale et internationale riche et variée, couvrant tous les domaines de l'enseignement et de la recherche.

## **Apports des bibliothèques algériennes :**

Les bibliothèques algériennes tendent à mettre à niveau leurs pratiques documentaires. Elles sont sensibilisées sur les activités de coopération liées au partage et à l'échange des données bibliographiques au niveau local, national et régional. Cette étude se penche sur l'apport des fonds des bibliothèques algériennes dans l'enrichissement et la valorisation du patrimoine documentaire arabe. En Algérie, jusqu'au mois de mars 2015, on dénombre 20 bibliothèques qui sont affiliées au CAU. Les bibliothèques participantes sont de type différent, à savoir, la bibliothèque nationale, 11 bibliothèques universitaires, 2 bibliothèques d'instituts spécialisés, 2 bibliothèques d'écoles supérieures, 1 bibliothèque de lecture publique, 1 bibliothèque municipale, 1 bibliothèque d'un centre de recherche (CERIST) et 1 bibliothèque institutionnelle (Conseil supérieur de la langue arabe).

La bibliothèque universitaire d'Alger<sup>1</sup> caractérisée par son ancienneté se distingue par son adhésion depuis l'année 2007. Sa participation active aux activités du CAU lui confère un statut sensible et un rôle moteur au sein des bibliothèques algériennes. Son champ d'intervention est particulièrement dans la normalisation des listes d'autorités (nom de personnes, géographiques et listes d'organismes), en sachant que pour les noms de personnes plus de 30.000 travaux universitaires<sup>8</sup> (mémoires et thèses) soutenus auprès de cette université et d'autres établissements sont à prendre en considération. Ces listes sont des outils incontournables pour la normalisation des notices bibliographiques. Il s'agit aussi de la création d'une base de données pour les noms géographiques des villes et régions d'Algérie.

## **Analyse et interprétation des résultats :**

### **Identification des participants :**

Sur la totalité des répondants sur notre questionnaire, nous distinguons 4 bibliothèques centrales d'universités, 2 bibliothèques de facultés et une bibliothèque de centre de recherche. Parmi les répondants 3 sont des adhérents du CAU. L'adhésion des bibliothèques algériennes au Catalogue Arabe Uni remonte à l'année 2007 pour la BU d'Alger<sup>1</sup> et depuis le quatrième trimestre de 2014 pour les autres bibliothèques adhérentes. L'existence du CAU est une information révélée par l'intermédiaire des relations personnelles pour 33.3% des participants.

### **Motivations des bibliothèques algériennes:**

Un catalogue collectif est parmi les outils de partage de l'information entre plusieurs acteurs du livre. L'adhésion à un programme coopératif doit être le vecteur des multiples motivations des bibliothèques participantes. Le CAU représente une plateforme unificatrice pour des pratiques documentaires de qualité en matière de catalogage, classification et autres normes. A cet effet, les bibliothèques algériennes aspirent à valoriser les efforts déployés pour se mettre au diapason avec leurs consœurs à travers le Maghreb et les pays arabe. Parmi les raisons qui ont motivées l'adhésion des bibliothèques algériennes au CAU on distingue la visibilité des fonds et la mise à niveau de la bibliothèque pour 33.3% des répondants. La gratuité des services du CAU et aussi un facteur incitant à l'adhésion pour 16.7%.

### **Impacts du CAU sur les participants :**

Avant de savoir s'il existe un impact sur les bibliothèques algériennes adhérentes au CAU, il y a lieu de signaler qu'un travail préalable a été effectué par la direction du CAU pour les sensibiliser. Les actions qui ont été entreprises se résument aux mesures d'accompagnements apportés par le CAU après l'adhésion de ces bibliothèques. A cet effet, une formation dans le cadre des procédures techniques et des pratiques documentaires a eu lieu en juin 2014 à la BU d'Alger<sup>1</sup>. Cette formation suivi d'une session d'entraînement sur l'utilisation du CAU, les

normes de catalogage anglo-américaines selon le format Marc21, construction des listes d'autorités,...etc. une deuxième session d'entraînement en ligne a eu lieu le mois d'octobre 2014 au chef-lieu du CERIST. Cette formation concerne la formulation des listes d'autorités des noms de personnes algériennes. 33.3% des répondants ont bénéficié de formation présentiel et en ligne réalisées dans ce cadre. Des impacts sont attendus par les bibliothèques algériennes participantes, d'abord il faut savoir que le CAU représente un apport de plus pour les réalisations existantes de nos bibliothèque au niveau national, à l'exemple du catalogue du RIBU et le CCDz. Dans la même optique, l'optimisation du temps et des efforts, l'unification des listes d'autorités figurent parmi la plus importante contribution du CAU. Les autres impacts attendus par nos bibliothèques concernent l'utilisation du format Marc21, l'unification des indices de classification, la diffusion du patrimoine culturel local et l'accès aux bases de données arabes.

### **Contribution des bibliothèques algériennes :**

Les bibliothèques algériennes participent à l'enrichissement du CAU avec différents types de documents dont les livres en priorité, les thèses et mémoires qui représentent une production scientifique très importante au niveau des établissements d'enseignement supérieur. Les manuscrits que détiennent les bibliothèques algériennes représentent aussi une source très importante pour alimenter le CAU. La langue des fonds documentaires partagés à travers le CAU sont en langue arabe. Toutefois cette question pose des interrogations en ce qui concerne la production intellectuelle d'expression étrangère qui représente un grand potentiel pour l'enrichissement du réservoir du CAU. Actuellement deux bibliothèques universitaires partagent leurs notices à travers le CAU, notamment Alger1 et l'UMBB de Boumerdes. Voir tableau n°1.

<b>Bibliothèques</b>	<b>Livres/ arabe</b>	<b>Thèses et mémoires</b>	<b>Périodiques</b>	<b>Manuscrits</b>	<b>Total</b>
BU alger1	50.000	6000	/	/	56.000
BUMB de Boumerdes	20.000	/	/	/	20.000
Total	70.000	6000	/	/	76.000

**Tableau n°1**  
« Nombre de notices versées au CAU »

La contribution des bibliothèques algériennes au CAU est à ses débuts, mais qui aura des impacts divers au niveau local, national et régional. Elles se résument à la mutualisation des ressources documentaires nationales et à travers les pays du Maghreb et de l'orient. Il s'agit aussi de la création d'une dynamique de coopération entre les bibliothèques algériennes de tous les types.

### **Attentes des bibliothèques algériennes :**

Les attentes des bibliothèques algériennes adhérentes au CAU sont liées aux pratiques documentaires diverses telles que :

- L'application des normes universelles et les formats de traitements (Catalogage et Diffusion (Marc 21 – RDA).
- L'adhésion au CAU permettra le nettoyage des listes d'autorités (listes des noms de personnes des noms géographiques et la liste des organismes officiels algériens).
- Accéder et faciliter l'importation et l'exportation des données bibliographiques à travers le CAU.
- Permettre la visibilité des fonds documentaires des bibliothèques algériennes à l'échelle sectorielle (Monde Arabe) et universelle en utilisant le réseau de l'OCLC.

- Il s'agit aussi d'encourager le travail collaboratif avec les bibliothèques des pays arabes.
- Afin d'encourager l'adhésion des bibliothèques algériennes au CAU, il faut miser sur le travail de sensibilisation des différentes parties.
- Mettre en œuvre un programme d'information définissant l'intérêt et les enjeux de ce catalogue collectif arabe.

### **Conclusion :**

Le Catalogue Arabe Uni est l'un des outils collaboratif qui permettra aux bibliothèques algériennes de se distinguer par la qualité des pratiques documentaires, notamment la production des notices bibliographiques normalisées et le nettoyage des listes d'autorités algériennes. En plus de l'expérience nationale à travers le catalogue collectif RIBU dédié aux bibliothèques universitaires ; le catalogue collectif algérien CCDz initié par le CERIST. Cette participation au CAU comblera les lacunes liées aux techniques documentaires et motivera nos bibliothèques à se hisser au niveau élevé atteint par leurs consœurs dans les autres pays arabes.

### **Bibliographie :**

---

<sup>1</sup>-Desrichard, Y. 2005. « Cours sur les outils collectifs des bibliothèques françaises et étrangères », In : Media dix. 2005. En ligne <<http://netx.u-paris10.fr/mediadix/cours/outilcollectif/peb.htm>>

<sup>2</sup>- Desrichard, Y. 2005. Op cite.

<sup>3</sup> - Kandelidji, Amer Ibrahim ; Samarai, Imane Fadel. Réseau d'information et de communication

<sup>4</sup> - [www.biruni.tn](http://www.biruni.tn) en ligne «[www.bu.turen.tn/v-fr/accueil.php](http://www.bu.turen.tn/v-fr/accueil.php)» Consulté le [17 mars 2015]

<sup>5</sup> - Almasnad, Salah Ben Mohamed. Le CAU au service des bibliothèques algériennes. JEBU, 2013.

<sup>6</sup>-Temmar, Nadia. Une expérience de coopération entre les bibliothèques algériennes « le réseau de bibliothèques spécialisées sur le développement économique ». Actes du premier congrès de l'association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes et satellite IFLA. Sous la dir. De Dominique Gazo et Réjean Savard. Montréal, 3-6 aout 2008.

<sup>7</sup> - Catalogue collectif d'Algérie. <http://www.ccdz.cerist.dz/>

<sup>8</sup> -Abdi, Abdellah. Maintenance et développement des listes d'autorités algériennes : noms de personnes, liste des organismes, noms géographiques. Revue de la bibliothèque universitaire d'Alger1, 2014. En ligne sur « <http://bu.univ-alger.dz/index.php/componen>

<http://www.flippingbook.com/flipbook/1?page=1> » consulté le [19/03/2015]